



POUR NOS RETRAITES: MOBILISE-ES !

**MANIF Samedi 11
GREVE Mardi 14**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°46

Sommaire : Manif, GREVE 14 Janvier, Stage, Temps partiel, Etranger, Santé, Direction, Changement de département, détachements, Appel, Paye, Agenda



Samedi 11, y'a manif !

Le SNUipp-FSU appelle à participer TRES MASSIVEMENT à la manifestation inter-professionnelle prévue

SAMEDI 11 JANVIER à 11 heures devant la Gare Thiers à NICE - C'est l'occasion de se mobiliser sans perte de salaire !

La mise en place d'une réforme des retraites par points serait un mauvais choix pour l'ensemble des catégories sociales et professionnelles de notre pays. Samedi 11 janvier, toutes et tous les salariés sont appelés à venir l'exprimer massivement dans les cortèges qui seront organisés partout en France.

Samedi 11 janvier, sur tout le territoire, il faudra être nombreux et nombreuses à battre le pavé pour indiquer que la retraite à points, ce n'est pas que l'affaire des cheminots et cheminotes, des personnels de l'Éducation nationale, des membres du barreau ou encore des artistes de l'opéra de Paris.

Calculer les pensions sur l'ensemble d'une carrière plutôt que sur les meilleures années aura des incidences fortes notamment sur les métiers à faible rémunération ou pour les femmes qui ont des carrières beaucoup moins linéaires et fera mécaniquement baisser le niveau de pension de tout le monde.

Une question de société

La question des retraites est un véritable sujet de société. Permettre à chacune et à chacun de pouvoir bénéficier d'un niveau correct de pension participe de la richesse d'une nation. Pouvoir aider ses enfants et petits-enfants, ne pas être dépendant d'eux, pouvoir faire appel à des services d'aide à domicile, avoir la possibilité de pratiquer des activités sportives et culturelles... ça ne doit pas être réservé qu'à celles et ceux qui auront des revenus suffisants pour cotiser à des retraites complémentaires proposées par les banques et les assurances.

Le régime de retraite par répartition est un élément essentiel du pacte social qui lie la nation avec toutes les personnes qui ont contribué à son activité économique et à son fonctionnement. Il nécessite forcément des ajustements et des prises en compte particulières liées aux métiers exercés, à leur pénibilité mais aussi à leur exercice passé un certain âge.

Un système dit universel n'est pas égalitaire s'il ne prend pas en compte cela.

Toutes et tous ensemble dans la rue samedi

Aussi, il est nécessaire d'être nombreux dans la rue samedi avec ses voisins et voisines, frangins et frangines, cousins et cousines et même ses beaux-parents pour indiquer au gouvernement qu'il est nécessaire de proposer une tout autre réforme du système des retraites.



En grève le MARDI 14 janvier : maintenons la pression ! Rendez vous 10h Place Masséna

La mobilisation se poursuit contre une réforme des retraites qui pénaliserait tous les salariés et tout particulièrement les enseignantes et les enseignants.

Après les manifestations organisées partout en France le 11 janvier, l'intersyndicale appelle l'ensemble du monde du travail à la grève le mardi 14 janvier et à poursuivre la mobilisation les jours suivants.

[Lire le communiqué de l'intersyndicale](#)

Le SNUipp-FSU appelle les collègues à déposer leurs déclarations d'intentions de grève pour le MARDI 14 : tout est **ICI**

[Aucune obligation d'utiliser le modèle de l'administration](#)

[Attention pour le 14 janvier dernier délai samedi 11 janvier à minuit](#)

Pour rappel, adresser une intention de grève ne signifie pas forcément que l'on sera en grève mais cela implique la mise en place du SMA et permet d'être couvert en cas de nouvelle grève sans que le délai de 48 heures de déclaration d'intention en amont ne soit opposé.

[Et les suites](#)

Mercredi 15 janvier: 14 heures : tractage massif sur les enjeux de la réforme - lieux à préciser ultérieurement

Judi 16 janvier: descente aux flambeaux revendicative - RDV Gare SNCF de NICE- à 18 h pour aller Place Masséna. Amenez fumigène, lampes électriques, bougies...



Retraites : Quatre questions à Benoît Teste

Les discussions avec le gouvernement piétinent. Le nouveau secrétaire général de la FSU est inquiet du flou des discussions et des annonces gouvernementales. Pour lui, si les discussions n'avancent pas c'est que le ministre veut réformer le métier enseignant.

Lire la suite



Stage syndical / Retraite - JEUDI 13 Février 2020

Il reste quelques places.

Plus que 3 jours pour s'inscrire !

Evolution du système, exercer ses droits, modalités de calcul de la pension, perspectives"

Le SNUipp-FSU des Alpes-Maritimes organise un stage de formation syndicale sur le thème de la "RETRAITE"
au Lycée Thierry Maulnier à NICE OUEST - 9h00 – 16h00

avec l'intervention de OLIVIER KOSC, secrétaire national du SNUipp-FSU en charge des dossiers droits des personnels, carrière, retraites...

Toutes les infos, inscriptions : **ICI**

Courrier à l'IEN à envoyer au plus tard le 13 janvier



Demandes de TEMPS PARTIEL ou de Reprise à plein Temps - Rentrée 2020 - AVANT le 10 FEVRIER

Demandes de temps partiel /ou de reprise à temps plein - Rentrée 2020

- ▶ La circulaire de l'IA est parue : cela concerne :
 - ▶ les demandes de Temps partiel : 1ères demandes OU renouvellement
 - ▶ ATTENTION : POUR TOUTES LES DEMANDES DE RENOUVELLEMENT, il faut aussi impérativement renvoyer l'imprimé type
 - ▶ les reprises à 100%
- Demandes à retourner, via l'annexe type, avant le 10 FEVRIER via l'IEN
- COPIE au SNUipp pour suivi

Tout est : [ici](#)



Postes dans les écoles européennes-rentree 2020

Attention aux délais très courts

Dossier (à télécharger sur le site <http://education.gouv.fr>)

Il doit être remis en 2 exemplaires (avec les pièces justificatives) à l'IEN qui les transmettra avant le 4 février 2020 12h00 à l'IA.

Tout est : [ici](#)

Postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre-Rentrée 2020

Attention aux délais très courts

Dématérialisation de la procédure de candidature

- date limite de saisie de candidature : **17 janvier 2020** à 12h00, délai de rigueur
- le dossier complet, signé et visé par l'IEN doit être retourné avant le 4 février 2020 12h00 à l'IA 06, par voie hiérarchique, afin d'être présenté pour avis à l'IA.
- le dossier sera ensuite à déposer par le collègue qui candidate sur la plateforme avant le 14 février 2020

Tout est : [ici](#)



Prévention des risques et des actes suicidaires : la FSU exige des changements en profondeur

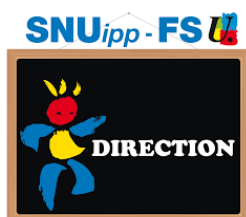
Un groupe de travail du CHSCT du Ministère de l'Éducation nationale a été initié sur la prévention des risques et des actes suicidaires et tiendra sa première réunion, vendredi 10 janvier 2020. La FSU demande depuis longtemps un travail de fond sur cette question. Elle y prendra toute sa place pour l'ensemble des personnels.

Lire la suite

L'incroyable froideur de l'administration face au suicide de C Renon

Alors que le suicide de C Renon a été reconnu "imputable au service", le ministère s'obstine à relativiser cette décision en des termes parfois choquants. Comme s'il ne voulait pas en tirer les conséquences...

Lire la suite



Direction : la feuille de route est tracée

Les résultats de l'enquête réalisée auprès des directeurs et directrices sont à l'image de ce qui était porté depuis bien longtemps par le SNUipp-FSU et ses représentants. Il est maintenant urgent de se mettre autour de la table et d'apporter les réponses attendues par les personnels pour leur formation et pour l'aide à la direction et au fonctionnement de l'école notamment.

Les 29 007 directeurs et directrices qui ont répondu à la **consultation lancée par la rue de Grenelle**, « ont réaffirmé très majoritairement ce qui fait le cœur de leurs missions, suivi des élèves, travail en équipe, relation avec les familles et les partenaires, mise en œuvre des projets pédagogiques », note **dans un communiqué le SNUipp-FSU**.

« Comme l'ensemble des enseignantes et des enseignants, les directrices et les directeurs réaffirment la nécessité de ne pas être considérés comme des exécutants, mais bien que leur expertise et leur implication au service des élèves soient reconnues », ajoute le syndicat.

Lire la suite



**Changer de
département**

Changement de département - Rentrée 2020 : suites...

Les récépissés des demandes, accompagnés des pièces justificatives éventuelles, ont été renvoyés à l'IA par les collègues concernés.
Les barèmes sont désormais vérifiés.

A compter du 22 JANVIER ils seront affichés dans IPROF pour que chaque participant-e puisse vérifier son barème.

Si erreur, modification, anomalie..., il faudra s'adresser à l'IA jusqu'au 5 FEVRIER au plus tard à : mouvement1degre06@ac-nice.fr

COPIE au SNUipp-FSU

De leurs côtés, les élu-es du SNUipp-FSU vont continuer à informer, conseiller les collègues qui nous ont confié le double de leur demande, pour vérification et confrontation du barème annoncé par l'IA.

A NOTER:

- jusqu'au 21 janvier dernier délai : Demandes tardives pour rapprochement de conjoint ; modifications de situation familiale.
- 22 Janvier : Affichage des barèmes dans SIAM.
- du 22 janvier jusqu'au 5 février : Rectification possible des barèmes dans les IA si erreurs ou modifs sur sollicitation des enseignants. Le SNUipp-FSU se rendra disponible pour aider dans les démarches.
- 14 février dernier délai : date limite de réception par le Ministère des demandes d'annulation de participation.
- Résultats prévus : le 2 mars 2020

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter !

**Demande de
détachement**



INFOS / Détachements

N'hésitez pas si question

**** Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale relevant du ministère chargé de l'éducation nationale**

pour le vendredi 24 janvier 2020

Tout est: [ICI](#)

Copies au SNUipp-FSU

**** Au BO du [02/01/20](#)**

**Détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif – année scolaire 2020-2021
note de service n° 2019-185 du [30-12-2019](#) (NOR [MENH1932840N](#))**

**Formulaire annexé dans la note de service à renvoyer dûment complété au bureau des enseignants du 1er degré DGRH B2-1 par courrier postal + IEN
avant le 31 mars 2020.**

Copies au SNUipp-FSU

Appel à candidature



APPEL à candidature

Poste de coordonnateur Pédagogique ITEP

Lieu d'exercice : ITEP La Luerna - NICE

Date de prise de fonction : février 2020

Candidature à envoyer par voie hiérarchique à l'IA et, simultanément à la Division du personnel: ia06-dipe2@ac-nice.fr avant le mardi 21 janvier 2020 à midi.

Copie au SNUipp-FSU

Tout est: [ICI](#)

PROFESSEUR ECOLES CM1, 20, 24, 30	
NET A PAYER	2117,50
NET DE RESIDENCE	43,32
INDICELLE + TEL	194,73
IND. SPECIALES ZEP	94,51
NON REDUCTIBLE	30,71
REDUCTIBLE	11,9
TEL. PLAFONNÉE	
CHARG. ALLOC. FAMILIALE	
CHARG. SOLIDARITAIRE	
CHARGES AUTONOMES	
CHARGES SUPPLEMENTAIRES	
CHARGES DIVERSES	
TOTAL	

Petit plus sur la feuille de paie

Avant dernière mesure de la déclinaison Éducation nationale du protocole d'accord PPCR, les enseignantes et les enseignants des écoles verront le 1er janvier leur grille indiciaire améliorée de quelques points, pour une augmentation mensuelle allant de 7 à 57 euros sur la feuille de paie.

Ce sont les 300 euros annuel d'augmentation annoncés à grand renfort de grosse caisse par le ministre de l'Éducation nationale cet automne.

Une mesure qu'il s'était attribuée un peu vite et qui découle en réalité de « PPCR », les accords de revalorisation des carrières dans la Fonction publique signés sous le précédent quinquennat.

À partir du 1er janvier 2020, en fonction de leur grade et de leur échelon, quelques points d'indice supplémentaires sont attribués aux enseignantes et aux enseignants des écoles pour une augmentation allant de 7 à 57 euros.

La mesure arrive avec un an de retard, Édouard Philippe ayant gelé sa mise en œuvre à son arrivée à Matignon.

[Voir le tableau ici](#)



CALENDRIER prévisionnel

JANVIER

Vendredi 10: GT Rectorat carte scolaire/dotation

Samedi 11: Manif/Retraite

Dimanche 12: "flashmob" " Stop aux féminicides" devant le palais de Justice de Nice à 11 h.

Lundi 13: 13h30 réunion Info Syndicale spéciale RASED

Mardi 14 : GREVE

Mercredi 15 : tractages / Retraite

Jeudi 16: CTA + Réunion PAF

Jeudi 16 : 18h Manif/retraite Gare SNCF Descente aux flambeaux

AVANT le 26 Janvier: demandes de PRIORITES médicales pour le Mouvement + demandes d'allègements de service

Mardi 28: Stage Maternelle

Jeudi 30: CTA

FEVRIER

Jeudi 13: stage syndical sur les retraites



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

